



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

COMPTE-RENDU

Réunion du 5/10/2019 à 15h

Lieu : Salle polyvalente Avenue de Caux à Roujan
puis Impasse des Oliviers 34480 MAGALAS

Présents : Jacques Clamouse, Guy Estopina, Jean-Michel Pons, Pierre Hérédia, Christian Arnold, Gilles Ibars.

Absents : René Baldellon, Maria Robu.

1. Visite des locaux pour l'AG du 16 novembre à Roujan

En présence des représentants du club de Roujan, un examen des modalités pratiques pour l'organisation de la journée a été fait dans la salle polyvalente qui répond en tous points aux attentes pour la tenue d'une Assemblée Générale pour environ une centaine de personnes. Le Maire de la commune recevra une invitation pour y participer. Le club prendra notamment en charge le fléchage de la salle et des parkings, l'accueil et la gestion du point-café, la mise en place de la salle et des équipements ainsi que l'organisation de l'apéritif. Un traiteur assurera le repas avec commande par le CODEP.

2. Préparation du contenu de l'AG

Les dossiers à établir pour envoi aux clubs avant le 16 octobre sont en cours de finalisation. Reste à définir le menu à proposer aux clubs. Pour les rapports, ceux sur le bilan financier et le budget prévisionnel seront communiqués ultérieurement aux clubs après leur validation par les vérificateurs aux comptes (début novembre). Une enquête auprès des clubs est prévue pour remonter leur appréciation sur les actions 2019 lancées par le CODEP et les actions particulièrement marquantes qu'ils ont menées en 2019. Les clubs devront retourner avant l'AG, en plus de l'enquête, les calendriers de leurs manifestations 2020, l'inscription au repas et les fiches de candidatures pour les postes proposés pour rejoindre le CODEP. Le représentant de la Fédération sera M. Yves Yau – Médecin fédéral.

3. CR des réunions COREG et Fédérale du 21 septembre

Parmi les points évoqués, à noter la suppression du CNDS et la création d'une nouvelle structure « Agence Nationale du Sport ». Il est prévu que les sommes seront données uniquement aux Fédérations, à charge pour elles de les répartir sur la base d'orientations qui seront toujours fixées par l'Etat.

Pour la FFCT/FFVélo, un enjeu essentiel sera celui de la transition numérique, gros chantier pour pouvoir toucher les jeunes générations de cyclistes. Jacques Clamouse fera partie du groupe de travail lancé par la fédération sur ce sujet qui sera précisé lors du Congrès fédéral à Angers les 7 et 8 décembre 2019.

4. Organisation pour la Commission formation.

Du fait de la démission de James Mara à compter du 16 septembre, c'est Jacques Clamouse qui reprend en provisoire les activités de la Commission. Après l'AG et avec les nouveaux arrivants prévus au CODEP, une redistribution des tâches sera effectuée.

5. Prise en charge de licence pour les jeunes.

Du fait d'une priorité mise sur les jeunes, en complément des prises en charge par la Fédération (assurance offerte pour petit braquet pour les jeunes de moins de 18 ans), le CODEP34 proposera à son AG que la partie Cotisation (12 €) soit remboursée à chaque club ayant des jeunes.

6. Détermination de l'aide financière pour les Féminines

Pour l'opération Toutes à Toulouse en septembre 2020, un budget prévisionnel de 1 500 € est retenu pour les Féminines de l'Hérault qui y participeront sur 3 à 4 jours (parcours pour s'y rendre en liaison avec d'autres départements en cours d'étude + journée de rassemblement national le 13 septembre). Un courrier sera adressé prochainement à toutes les féminines pour les inciter à y participer. Marylène Clamouse assurera la coordination de l'opération en tant que référente du département.

7. Organisation d'un 100 AUDAX dit Initiation en 2020.

Le club des AUDAX Biterrois a accepté d'organiser ce brevet le 14 ou le 15 mars 2020.

8. Rencontre Aude-Hérault du 13 octobre 2019.

Le recensement des clubs intéressés a été lancé et les inscriptions sont à faire directement auprès du secrétariat du CODEP de l'Aude.

9. Point rencontre avec Clapas et Bartas

Une réunion en présence de la DTN de la Fédération – Isabelle Gautheron est à organiser avec la structure Clapas et Bartas qui a de nombreux jeunes vététistes pour étudier la possibilité et les conditions d'une affiliation à la fédération (pilotage Pierre Hérédia).

10. Point sur les réponses des clubs concernant la date de leur AG

Une partie seulement des clubs ont répondu. La liste des membres du CODEP présents à celles déjà programmées sera communiquée à la Fédération pour prise en compte dans le suivi 2019 des priorités.

11. Bilan des actions (CODEP et clubs) prises en compte par la Fédération

Il est rappelé qu'en 2019, le CODEP et les clubs sont intéressés financièrement pour différentes actions menées en cohérence avec les priorités de la Fédération. Des points sont attribués et chaque point rapportera 1 euro. Le bilan sera présenté à l'AG, mais chaque club peut le consulter dans la rubrique « Mon club » puis « Bilan ».

Fin de la réunion à 20h00

Le Secrétaire Jean-Michel Pons Le Président Jacques Clamouse



